



25
ANS
D'EXISTENCE

**350 PROJETS
D'ENTREPRISES
FINANCÉS**



85% DE RÉUSSITE

À 3 ANS



..... CRÉATION, DÉVELOPPEMENT, REPRISE

**autonomie
& solidarité**

C'EST...

4 000
EMPLOIS
DIRECTS
CRÉÉS ET PÉRENNISÉS

UN
ACCOMPAGNEMENT
DE

5 ANS



UN RÉSEAU D'ENTREPRENEURS

EN HAUTS-DE-FRANCE

TÉMOIGNAGES



CO-FONDATEURS : JULIEN PILETTE ET MICHEL MILLARES
GECCO, Solutions de recyclage local des huiles alimentaires usagées en biodiesel pour les transports publics

Autonomie et Solidarité a su dès les débuts prendre part à l'aventure permettant notamment des effets de levier rendant le pari réalisable.



CHEF D'ENTREPRISE : PASCAL BOURGAIN
BOURGAIN ET FILS, Saurisserie à Boulogne-sur-Mer

La participation d'Autonomie et Solidarité nous a permis d'envisager l'avenir plus sereinement et de pérenniser les emplois, d'apporter une réflexion sur l'amélioration de la production et des ressources humaines.



DEMANDEZ UN
RENDEZ-VOUS
PERSONNALISÉ

ENTREPRISES



Financer

**VOTRE PROJET EN
HAUTS-DE-FRANCE**



146 rue Nationale - 59800 LILLE
Tél. 03 20 14 30 62 - Fax : 03 28 52 84 67
info@autonomieetsolidarite.fr - SIREN 380 525 816

www.autonomieetsolidarite.fr



**autonomie
& solidarité**
Activons votre succès

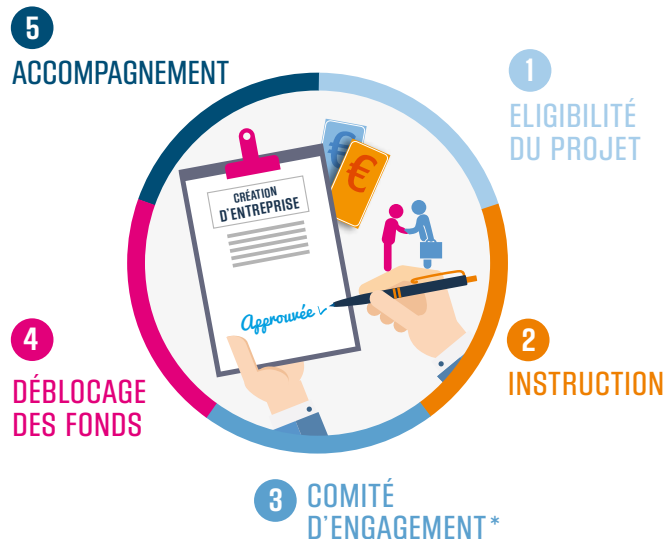
AVEC NOUS, ACCÉDEZ À DES FINANCEMENTS ET BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT

- ✓ Vous avez un projet de création, de développement ou de reprise d'entreprise sous forme de société (SA, SARL, SAS, etc...)
- ✓ Vous créez de l'emploi et/ou de l'activité
- ✓ Vous êtes implanté en Hauts-de-France
- ✓ Vous êtes attentif aux enjeux économiques, humains et environnementaux de l'entreprise.



- En renforçant vos fonds propres.
- En vous apportant un accompagnement humain de qualité.

- 5 étapes - POUR UN ENGAGEMENT DURABLE



NOS PROPOSITIONS, DES FINANCEMENTS JUSQUE 210.000 EUROS

- Une participation au capital minoritaire et temporaire (au terme de 5 ans), jusque 75.000 euros et dans la limite de 25 % du capital de l'entreprise.
Elle a pour avantage de conforter la solidité financière du projet, rassurer les partenaires de l'entreprise, agir par un effet levier et faciliter l'accès au crédit bancaire.
- Un apport en compte courant d'associés jusqu'à 75.000 euros.
- Un prêt participatif jusqu'à 60.000 euros.

* réponse sous 24 heures.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT, PROXIMITÉ ET EXPÉRIENCE

- Plus de 100 chefs d'entreprises ou cadres, bénévoles sont disponibles pour répondre à vos besoins :
 - ✓ Un accompagnement individualisé
 - ✓ Une équipe d'experts pour des conseils juridiques, en ressources humaines, en gestion...
- Un réseau de 130 entreprises en Région, financées par Autonomie et Solidarité.

Actionnaires solidaires

Plus de 2200 actionnaires contribuent au capital d'Autonomie et Solidarité. Ils souscrivent des parts, sans attendre de plus-values, mais dans le but de créer de l'emploi et de l'activité en Région Hauts-de-France. Par leur démarche, ils deviennent acteurs de l'économie solidaire.

